



Neuvic, le 12/06/25

Mobilisation au SPIP de la Dordogne :

Le SPIP est mort, vive le SPIP !

Depuis la prise de fonction de notre actuel ministre, les annonces tendant à mettre en place une **politique pénale pénitentiaire exclusivement sécuritaire** se poursuivent inexorablement : création de prisons narco-trafics marquant un retour aux QHS, avec anonymat des personnels travaillant en SPIP, interdiction des activités en détention, peines minimales, suppression du sursis, stigmatisation des personnes dites étrangères, transformation des SPIP en valets des préfectures et de l'intérieur, police pénitentiaire en SPIP, paiement des frais de détention,....

Ces propositions démagogiques vont **à l'encontre d'une justice humaniste** basée sur les principes d'individualisation de la peine et de réhabilitation.

Elles heurtent notre vision du métier de CPIP ainsi que les valeurs qui fondent notre intervention auprès des publics pris en charge.

Les directives données par le garde des Sceaux depuis plusieurs mois **montrent sa volonté de concrétiser à la hâte ces propositions, parfois au mépris de toute légalité**, comme en atteste la censure récente par le Conseil d'État le 19/05/25 de l'instruction de notre ministre de tutelle imposant l'annulation des activités ludiques en détention.

Elles se déclinent sans laisser de place à la réflexion, ni à une réelle concertation avec les acteurs du monde judiciaire.

La manière dont se déroulent les EGIP qui viennent de débiter en est la confirmation (consultation minimaliste pendant quelques heures de seulement deux SPIP par DI par la MAPPU, calendrier serré pour rendre des préconisations..).

Pourtant les orientations qui pourraient en découler revêtent un enjeu vital pour nos missions et l'avenir de notre profession.

Nous déplorons ce populisme pénal répressif, qui passe totalement sous silence l'existence et l'importance des missions de réinsertion du SPIP et de l'accompagnement socio-éducatif mis en place auprès du public, notamment dans le cadre de la prévention de la récidive et de la protection de la société.

Une première journée de contestation nationale a eu lieu le 06/05/2025 dans plus de 50 SPIP, répondant à l'appel intersyndical de la CGT IP et du SNEPAP.

Face à la gravité de ces attaques inédites à notre identité professionnelle, **la CGT IP du SPIP de la Dordogne a décidé de poursuivre la mobilisation** et a acté, en concertation avec les agents, les modalités d'action suivantes :

- **l'organisation d'une journée « SPIP mort » le 17/06/2025 au sein des antennes de Neuvic, de Bergerac et de Périgueux**: absence de convocation, non traitement des appels téléphoniques et des mails, pas de transmission de rapports aux magistrats, message d'absence au sein des mails « le SPIP est mobilisé ce 17 juin 2025 pour défendre ses moyens et ses missions. Contre l'abandon de la filière insertion et probation, contre le populisme pénal actuel et les orientations sécuritaires, nous continuerons à défendre une justice humaniste en faveur du public dont nous assurons la prise en charge".
- **Audience** le même jour avec un député de la Dordogne (élu sous l'étiquette NFP) dans le but qu'il interpelle le GDS
- **Médiatisation** de la mobilisation auprès de la presse locale

La priorisation du tout-sécuritaire par notre ministère conduit dans le même temps à priver nos services des moyens humains et matériels permettant une prise en charge de qualité de nos usagers. **Cette inflexion démontre un mépris manifeste de nos missions quotidiennes et de notre engagement professionnel.**

Nous refusons la mort des SPIP et resterons mobilisés jusqu'à ce que **l'importance de la réinsertion soit enfin reconnue** à sa juste valeur!

La CGT IP de la Dordogne.